



LE NEGRESCO

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Index femmes hommes 89/100



Écart de rémunération

39/40



Nombre de salariés du sexe
sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu
les plus hautes rémunérations

15/15

% de salariées ayant bénéficié d'une augmentation
dans l'année suivant leur retour de congé maternité



Écart de taux
d'augmentations individuelles

25/35

*Créé par la loi Avenir
Professionnel de septembre 2018,
l'Index de l'égalité professionnelle
a été conçu pour mettre fin
aux inégalités entre les femmes
et les hommes dans le monde du travail.*